

PROGRAMME STRATEGIQUE TRANSVERSAL

COMMUNE/CPAS

Validés par le Collège Communal du 26/08/2019

VILLE DE CHINY



Afin de garantir la plus grande cohérence possible, la Commune et le CPAS ont développé un PST commun basé sur les déclarations de politique communale et de politique sociale. Certaines actions seront portées par le CPAS ou par la Commune, et d'autres seront partagées.

VOLET EXTERNE

1. Etre une commune qui développe le tissu économique local en favorisant l'installation et le maintien des petites entreprises et en soutenant le commerce local
 - Offrir un développement économique pour tous
 - Démarrer les travaux de la Zone Economique de Jamoigne
 - Mettre en valeur les entreprises présentes sur le territoire de la commune (site internet, bulletin communal, véhicule publicitaire,...)
 - Identifier les besoins quantitatifs et qualitatifs des entreprises locales en termes d'emplois
 - Etablir une cartographie du commerce local
 - Organiser un salon PME
 - Organiser des formations pour les citoyens (voir point 4 via le PCS)
 - Favoriser la remise à l'emploi de personnes en recherche d'emploi : contact direct avec les entreprises locales pour identifier leurs besoins et envisager les formules possibles d'embauche et/ou de formation (PCS action 1.7.04)

2. Etre une commune qui assure une gestion saine et un entretien régulier du patrimoine communal et des bâtiments publics communaux
 - Offrir aux habitants et entreprises les bénéfices d'un développement rural harmonieux en poursuivant et finalisant la réalisation du PCDR :
 - Place de Valansart,
 - Cœur de Village de Chiny
 - Maison de Village de Les Bulles
 - Création d'un lieu de rencontres au Bûcher à Moyen
 - Installation d'une roue à aube au Moulin Cambier de Chiny
 - Valoriser les bâtiments communaux
 - Maison médicale à Prouvy
 - Réaménagement de l'école primaire à Prouvy
 - Installation de panneaux solaires Maison des Artistes, Bibliothèque, Bâtiment ALE (PIC)

- Remplacement de la toiture et des chassis Maison des Artistes (PIC)
 - Aménagement d'un logement d'urgence à Les Bulles (mise en œuvre par le CPAS d'un bâtiment mis à disposition par la commune – synergie Commune-CPAS)
 - Rénover les voiries communales : préparation du PIC
 - Réaffecter les bâtiments communaux et rationaliser leur utilisation
 - Vente de l'école de Chiny et création d'emplacements à bâtir
 - Reconversion de 2 églises
3. Etre une commune qui dynamise et pérennise son activité touristique et culturelle
- Mettre en valeur le site touristique du Château du Faing
 - Création d'un grand parc public autour du Château
4. Etre une commune intergénérationnelle, attentive aux besoins de chacun et en recherche du bien-être de tous, y compris les citoyens les plus défavorisés et qui met en œuvre une politique des jeunes
- Création de lieux de rencontre conviviaux et accessibles à tous
 - Création d'une salle multisports à Jamoigne
 - Création d'un lieu de rencontres au Bûcher à Moyen (voir point 2)
 - Reconstruction de la Maison de Village à Les Bulles (voir point 2)
 - Garantir le droit à un logement décent pour tous
 - Créer un logement d'urgence à Les Bulles afin d'accueillir les personnes en détresse (voir point 2 - synergie commune CPAS)
 - Améliorer l'état sanitaire des locations sur la commune en introduisant le permis de location
 - Assurer une permanence « logement » au sein du CPAS (guichet d'informations relayant les initiatives publiques et privées) – PCS action 2.1.01
 - Garantir la cohésion sociale
 - Mettre en place le PCS et en soutenir les actions
 - Développer des activités (visite expos, séances d'information (énergie – information - proposition d'audit, fête des loisirs, ...) mêlant différents publics (jardiniers, maisonnettes, bibliothèque, crèche, CLDR,...)
 - Encadrer la création de logements privés
 - Construction et vente de 20 appartements et 7 maisons familiales à Jamoigne
5. Etre une commune qui suscite la participation des citoyens à la vie de la commune
- Renouvellement des différentes commissions
 - Soutenir la participation citoyenne et la cohésion sociale
 - Mise en place d'un système de bénévolat valorisant les compétences de personnes ressources retraitées, sans emploi, ... - PCS action 6.2.02
 - Organisation d'initiatives ludiques rapprochant le citoyen de sa commune (Quizz, concours, appels à idées/thème, ...)
6. Etre une commune qui veille au bien-être des citoyens et répond à leurs besoins en termes d'enseignement , de santé, de mobilité, de sécurité
- Aménagement des espaces publics
 - Plaine de jeux à Valansart et aire BBQ
 - Poursuivre la rénovation du réseau d'eau
 - Promouvoir la mobilité douce
 - Développer le réseau des voies lentes entre villages
 - Aménager les trottoirs dans les villages et entre villages proches
 - Améliorer la sécurité routière
 - Mise en place de mesures de sécurité routière
 - Rénover les routes (voir point 2 via le PIC)

- Améliorer la mobilité des demandeurs d'emploi
- Formation pratique au permis de conduire – PCS action 7.4.02

VOLET INTERNE

7. Etre une administration communale moderne qui garantit l'efficacité de l'administration et des services publics dont elle a la charge tout en maîtrisant ses dépenses
- Optimiser l'utilisation des outils de pilotage
 - Mettre en place le PST, en assurer le suivi et l'évaluation
 - Mettre en place le PCS et en soutenir les actions
 - Mise en conformité RGPD commune-CPAS
 - Améliorer le fonctionnement des services
 - Optimiser l'utilisation des outils existants (pertinence des logiciels, téléphonie, site internet, ...), assurer leur mise à jour et améliorer les procédures de travail (établir des procédures écrites et assurer leur mise à disposition)
 - Mettre en œuvre une communication interne efficace (informations générales, modifications de procédures, coordinations sécurité, ...)
 - Développer un système d'archivage performant au niveau du CPAS (extension des procédures utilisées en commune)
 - Mettre en œuvre une gestion optimale des ressources humaines
 - Mettre à jour l'organigramme et le règlement intérieur
 - Etablir des descriptions de fonction afin de mener des évaluations pertinentes, ceci afin d'utiliser et d'améliorer les connaissances et les compétences de chacun
 - Assurer la permanence des services (proactivité dans la gestion des horaires et prestations et la communication correspondante)
 - Mettre en œuvre une politique de bien-être et de prévention-sécurité au travail
 - Etablir un plan de prévention global et un plan d'actions annuel
 - Rapprocher l'administration communale du public
 - Renouveler le site internet pour qu'il donne des informations claires au public sur la vie communale et les services offerts
 - (Voir aussi point 5)
 - Relayer les propositions citoyennes de services (formations, initiations diverses, ...)
 - Optimiser le fonctionnement du service des travaux
 - Construction d'un nouvel entrepôt / atelier communal dans la nouvelle Z.A.E. de Jamoigne
 - Achat de matériel pour optimiser le fonctionnement du service
 - Gérer de manière rigoureuse les finances communales, recettes comme dépenses
 - Atteindre une situation budgétaire équilibrée (à l'exercice propre) et maintenir un endettement raisonnable, sans augmenter la pression fiscale
 - Recourir aux subsides chaque fois que c'est possible
 - Procéder à des analyses comparatives et prospectives en vue de la présentation des budgets
 - Centraliser les achats au maximum et établir des contrats de gestion et d'entretien
 - Développer les possibilités de synergies Commune – CPAS
 - Améliorer les échanges mutuels d'informations entre commune – CPAS - autres services communaux (bibliothèque, crèche, centre culturel, ...) afin d'identifier certains objectifs et/ou besoins communs et de développer des collaborations y répondant.
 - En matière d'emploi et de formation, activer les échanges CPAS – Forem – ALE/TS
 - Développer des outils de communication commun ou « liés »